



Page d'accueil

PUBLICATIONS
DU SYNDICAT
Quand les profs...
COURRIEL
Quand les profs...

VIE ASSOCIATIVE
Bureau exécutif
Adhésion
Structure et
représentation
Assemblée
générale
Statuts et
règlements

ACTIVITÉS
Environnement
Précarité
Qualité de vie au
travail
Solidarité
Lutte contre
l'homophobie
Représentation à
la CÉ
Représentation au
CA

Documents et
dossiers

LIENS
Conseil central
FNEEQ-CSN
Coalition-cégeps
CSN
Fondation
SOS Parc Orford

Le lundi 25 février 2008

Rédaction: Catherine Ladouceur
Secrétariat: Luc Loignon

Pour imprimer

Sommaire

- Suites de la tournée départementale de l'automne : La direction est au jeu.
- Dossier Profession enseignante : état des travaux.
- Gain majeur : grief sur la reprise des journées de grève.
- 550 signatures pour conserver notre système public de santé.
- Évaluation des enseignements.
- Élections.

Suites de la tournée départementale de l'automne : La direction est au jeu

Chose promise, chose due : pour faire suite à la tournée des départements effectuée à l'automne dernier, le bureau exécutif a rencontré quatre membres de la direction le 5 février afin de leur tracer un bilan complet des commentaires exprimés par les enseignants. Nous leur avons proposé une première liste de priorités, à savoir des gestes que nous aimerions leur voir poser pour régler certaines situations identifiées par les enseignants comme étant depuis trop longtemps problématiques.

Prochaine étape : fixer un échéancier de réalisation. Catherine Ladouceur, présidente du SPECS, rencontrera à cet effet M. Sylvain Saint-Cyr, directeur général, dès la semaine prochaine. Nous vous tiendrons informés des développements.

Dossier *Profession enseignante* : état des travaux

Suite à la consultation effectuée auprès des 59 syndicats et directions de cégeps à l'automne, les travaux du comité paritaire national sur la profession enseignante vont bon train. L'élaboration du document *Enseigner au collégial... Portrait de la profession* tire à sa fin. Plusieurs demandes de modification de la partie syndicale ont été retenues, notamment :

- Développer la place de la formation générale;
- Préciser la notion de l'accentuation de l'hétérogénéité des populations étudiantes;
- Enrichir la section de l'encadrement hors classe;
- Expliciter la réalité des stages;

- Expliciter la réalité grandissante de la course à la clientèle;
- Situer l'importance du renouvellement du corps enseignant dans les prochaines années;
- Etc.

Le document final sera lancé lors d'une conférence de presse nationale au début de mars. Par ailleurs, le *Plaidoyer pour une valorisation de la profession enseignante au collégial* ainsi que la recommandation globale d'action qui l'accompagne seront également bientôt dévoilés. Encore une fois, nous vous tiendrons informés.

Gain majeur : grief sur la reprise des journées de grève

Une victoire de plus à l'actif de la FNEEQ ! Plaidé et gagné au Collège Ahuntsic, ce grief avait pour but de démontrer qu'il était illégal que les directions de cégep obligent les enseignants ayant fait la grève en 2005 à reprendre les journées de classe perdues sans rémunération équivalente. Le commissaire nous donne raison : à travail fait, salaire est dû ! Bien sûr, il y a loin de la coupe au chèque, comme dirait l'autre, mais il s'agit tout de même d'un gain significatif et surtout, qui marque le pas pour les conflits futurs.

Tous plus de détails, voir le communiqué de presse de la FNEEQ.

550 signatures pour conserver notre système public de santé

Dans le cadre de la campagne CSN *Le public, c'est la santé pour tout le monde*, nous vous invitons à signer la pétition qui circule actuellement dans le cégep et qui exige un accès à des soins de qualité sans discrimination fondée sur la capacité de payer d'un système de santé public et universel. L'objectif du SPECS est d'obtenir 550 signatures. Belles-soeurs, conjoints, amies, voisins : tous sont appelés à se mobiliser, car c'est avec la mobilisation qu'on peut espérer contrer les trop puissants lobbys médicaux et du monde de l'assurance. Procurez-vous une copie de la pétition, faites-la circuler et rapportez-la au local syndical **d'ici le jeudi 28 février** (ou postez-la au plus tard le 5 mars 2008).

Pour plus d'information :

- Argumentaire et pistes de solutions tel que proposé par la CSN.
- Présentation du Dr Réjean Hébert : *Vieillesse de la population: une occasion de renforcer le système public de santé.*
- *Panorama de la santé 2007 de l'OCDE*
Communiqué de la CSN : La solution se trouve dans le système public.

Évaluation des enseignements

Le comité paritaire local (1) travaillant à la mise sur pied d'un processus d'évaluation des enseignements en est à sa troisième rencontre. Après avoir identifié les objectifs d'un tel processus et mis sur pied une liste d'éléments de base devant servir à sa conception, le comité a analysé le contenu de diverses politiques déjà mises à l'épreuve dans d'autres cégeps. Bien que rien ne soit encore « canné » à l'heure actuelle, on s'entend néanmoins sur certaines grandes lignes :

- Chaque enseignant serait touché par le processus une fois tous les 5 ans;
- Les DEP assumeront l'ensemble de la gestion du processus;
- Les sources d'information servant à l'analyse de la situation de chaque enseignant devront être multiples, mais contenir obligatoirement un questionnaire aux étudiants et une auto-évaluation de l'enseignant.

N'hésitez pas à adresser vos commentaires ou questions à ce sujet au SPECS.

-
1. Les membres du comité paritaire sont : Catherine Ladouceur, Claude Tétreault et Dominique Dubuc pour le SPECS, et Yves Demers, Claude Thibaudeau et Réjean Bergeron pour la direction du Cégep.

Élections

Prenez note :

- M. Fabien Burnotte (Technologies du génie civil) terminera le mandat annuel de M. Stéphane Caillé (Français) au comité des relations du travail (CRT).
- M. Benoît Giroux (Psychologie) remplacera quant à lui Mme Anne-Marie Lemay (Sociologie) en tant que représentant de la famille des Sciences humaines à la Commission des études, et ce, jusqu'à la fin de la session actuelle seulement.

Interne

Le Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke - CSN
819 564-6350 poste 330 - specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca

Tournée départementale – Automne 2008

PRIORITÉS D'ACTION

Démarches de suivi :

- Création d'un comité de suivi (Sylvain Saint-Cyr et Catherine Ladouceur)
- Échéancier à déterminer
- Suivi systématique des cas (contrats, horaires, réquisitions)
- Information continue aux enseignants sur l'avancement des travaux

À PROPOS DE LA TÂCHE :	
a. Demande de prise de position officielle sur les transferts fédéraux	Sylvain Saint-Cyr
b. Suivi sur les travaux du comité paritaire sur la profession enseignante	
À PROPOS DE LA GESTION AUTOUR DE LA CLASSE :	
1. Nouveaux enseignants	
a. Mettre sur pied un plan de soutien aux départements pour l'intégration des nouveaux enseignants (formule de mentorat soutenu en ressources, aménagement des horaires pour le perfectionnement, support à la coordination, etc.)	Yves Demers
b. Permettre aux enseignants non permanents de connaître leur tâche à la fin de la session précédant le début du contrat (sauf cas de dernière minute)	Pierre Lefaiivre

2. Gestion des locaux :	
a. Remplacer RAPIDEMENT les matériels volés, brisés, manquants dans les salles de classe	Jean Lussier
b. Offrir des salles de classes ADÉQUATES (concordance entre le nombre de bureaux par classe et le nombre d'étudiants inscrits; bureaux et chaises, matériel informatique, rideaux, etc. en bon état; matériel et local adapté au type d'enseignement; etc.)	Pierre Lefavre
c. Rectifier l'insonorisation défectueuse des locaux	Jean Lussier
3. Horaires :	
a. Offrir une version projet des horaires des enseignants à la fin de chaque session	Pierre Lefavre
b. Aménager des espaces appropriés (temps conventionné) de réunions départementales dans les horaires de tous les enseignants, à moins d'entente explicite avec les enseignants	
c. Évaluer la possibilité d'aménager une plage commune (profs et étudiants) dans l'horaire général	
4. Communication :	
a. Préciser de manière formelle le rôle des coordonnateurs (par rapport aux collègues enseignants et par rapport aux personnels de soutien)	Marie-France Bélanger
b. Transmettre une information claire, transparente, précise, en évitant les démarches « multi-étages »	Sylvain St-Cyr

Le public, c'est la santé pour tout le monde!

La dégradation de notre système public de santé nous inquiète au plus haut point et le maintien du statu quo ne saurait résoudre les problèmes actuels. Nous désapprouvons le recours au financement et à l'assurance privée, la mise en place de cliniques privées parallèles et le choix que le gouvernement a fait, lors du budget, de ne pas réinvestir dans la santé, alors que la population du Québec a plus d'une fois réaffirmé que la santé constituait la priorité numéro 1.

Nous demandons au gouvernement :

- de préserver le régime public d'assurance maladie, de soins et de services ;
- d'enchâsser dans la loi québécoise les principes qui garantissent l'accès universel et gratuit aux soins médicaux requis ;
- d'agir afin de contrer le financement privé croissant du système de santé ;
- d'empêcher l'instauration d'un système privé parallèle ;
- de promouvoir une réforme en profondeur de l'organisation de notre système public de santé, en collaboration avec les représentants des groupes concernés, afin que chaque réinvestissement ultérieur dans la santé porte réellement fruit.

	Nom (en lettres moulées)	Courriel	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			

Retournez les formulaires, le plus rapidement possible, à Danielle Hébert, SAMVR
1601, av. De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5

Les renseignements personnels recueillis ne sont utilisés que pour les fins de cette pétition.



Confédération
des syndicats nationaux

Le
public,

c'est la santé pour tout le monde!

[Signez la pétition en ligne !](#)

[Le mot de Claudette](#)

[Bulletins](#)

[Newsletters](#)

[Communiqués](#)

[Nos arguments](#)

[Ce qu'ils ont dit](#)

[Matériel et documents](#)

[Album photos](#)

SIGNONS LA PÉTITION **pour un** **ACCÈS ÉGAL** **AUX SOINS DE SANTÉ**

Dans les années 70, les Québécoises et les Québécois ont fait ce choix :

**Assurer un accès à des soins de qualité sans discrimination
fondée sur la capacité de payer d'un système de santé public et universel.**

Trente ans plus tard, nous avons une lutte à mener pour préserver ce système tout en faisant des propositions pour l'améliorer. L'enjeu est trop important pour qu'on laisse la patinoire à quelques marchands d'illusions dont la seule motivation est de faire le commerce de la santé. On ne parle pas ici d'un quelconque litige commercial, mais bien de la santé physique et

économique des citoyennes et citoyens du Québec.

Signez en grand nombre notre pétition au :

www.votezsante.com

MERCI ET À VOTRE SANTÉ !

[Confédération des syndicats nationaux \(CSN\)](#)



Confédération
des syndicats nationaux

Le
public,

c'est la santé pour tout le monde!

Communiqué

À visiter



Panorama de la santé 2007 de l'OCDE

La solution se trouve dans le système public

Le dernier rapport de l'OCDE confirme ce que la CSN dit depuis longtemps : le secteur privé est déjà très présent dans les systèmes de santé québécois et canadien. « Pourquoi, alors, vouloir faire plus de place au secteur privé ?

C'est précisément un des mandats que le

gouvernement du Québec a donné au groupe de travail dirigé par l'ancien ministre Claude Castonguay sur le financement de la santé », s'interroge la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher.

Selon le dernier rapport biennal sur les soins de santé de l'OCDE, *Panorama de la santé 2007*, au Québec et au Canada, le financement privé représente 30 % des dépenses en santé alors que la contribution publique atteint 70 %, soit moins que la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 73 %. « Lorsqu'on se compare aux autres, on se rend compte que le privé pèse plus lourd chez nous qu'ailleurs. Dans certains pays, c'est un vent contraire à la privatisation qui souffle. Plusieurs ont même accru la part de leur financement public parce qu'ils se rendent compte qu'un système public de santé génère des économies appréciables sur les coûts », de préciser Denise Boucher.

Voir le dernier graphique de l'OCDE *Dépenses de santé par habitant, publiques et privées, 2005*.

Le privé coûte plus cher

Une autre étude de l'OCDE (L'assurance-maladie privée dans les pays de l'OCDE, novembre 2004) montre qu'un système à deux vitesses n'allège pas la charge publique mais contribue plutôt à l'augmenter. En plus de refiler les cas lourds au secteur public (parce qu'ils ne sont pas couverts par les assurances privées), le secteur privé contribue à l'augmentation des coûts de santé, notamment parce que les autorités gouvernementales exercent



moins de contrôle sur les activités et les prix du secteur privé. La recherche du profit et les honoraires plus élevés contribuent à l'augmentation des coûts.

Lorsqu'on analyse les données sur les dépenses totales de santé par habitant dans les pays de l'OCDE, on constate que les cinq pays qui ont les dépenses par habitant les moins élevées sont aussi ceux dont le financement public occupe près de 75 % ou plus du financement total des dépenses de santé. À l'autre extrême, les États-Unis, avec un financement public de 44 %, est le pays qui a les dépenses de santé par habitant les plus élevées.

Le Québec : bon dernier

En matière de dépenses de santé, le Québec fait figure de cancre et termine bon dernier de classe avec 2853 \$ par habitant, comparativement à 3196 \$ par habitant pour la moyenne canadienne. « Il s'agit d'un recul important. À titre indicatif, en 1984, le Québec occupait le troisième rang », rappelle la vice-présidente de la CSN.

Le poids actuel des dépenses de santé dans le budget du Québec sert de principal argument en faveur du recours au privé. Les dépenses de santé accaparent 37 % des revenus budgétaires du gouvernement pour l'année 2006-2007. « Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que les baisses d'impôts ont fragilisé la situation. Si aucune baisse d'impôts n'avait été appliquée, les dépenses de santé auraient évolué au même rythme que les revenus budgétaires, et la proportion des dépenses de santé par rapport aux revenus serait de 34 % en 2006-2007. Donc, sans baisse d'impôts, la situation serait bien meilleure », argue Denise Boucher.

Du point de vue de la CSN, l'injection d'argent frais dans le système public de santé et de services sociaux est une condition essentielle pour que celui-ci assume efficacement sa mission. Il est illusoire de penser que la solution réside dans un recours accru à des cliniques privées financées par des assurances maladie privées.

Ottawa doit faire sa part

Le gouvernement du Québec doit réclamer du gouvernement fédéral une hausse des transferts fédéraux correspondant à 25 % des dépenses de santé des provinces (recommandation du rapport Romanow, 2002). « Le gouvernement fédéral profite, depuis plusieurs années, de surplus budgétaires en raison du déséquilibre fiscal. La récente annonce de réduction d'impôts et de taxes de 60 milliards de dollars sur 6 ans est fort éloquent et confirme l'existence d'une marge de manœuvre sans commune mesure avec celles des provinces », dénonce la leader syndicale.

Non aux baisses d'impôts

Le gouvernement provincial doit, quant à lui, renoncer aux baisses d'impôts comme le souhaite 70 % de la population (sondage Léger Marketing, mai 2007), qui leur préfère une amélioration des services de santé et d'éducation. « Il doit récupérer la baisse de la TPS de 1 % du gouvernement fédéral : une marge de manœuvre de 1,1 milliard de dollars », de conclure Denise Boucher.

La Confédération des syndicats nationaux compte plus de 300 000 travailleuses et travailleurs de tous les types de milieux de travail, tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Source : CSN - 14 novembre 2007

Pour renseignements :

Michelle Filteau, directrice du Service des communications de la CSN,
bureau; 514 598-2162, cellulaire : (514) 894-1326

[[Index des communiqués](#)]

[Confédération des syndicats nationaux \(CSN\)](#)